

LE MATIN WASKA

3,643 FAMILLES
liront la présente livraison
du "MADAWASKA"
Etes-vous de celles-là?

CINQ SOUS LE NUMERO

EDMUNDSTON, N.-B., 5 FEVRIER 1931.

DIX-HUITIEME ANNEE No. 6

La Province a eu un Déficit de \$635,129.27 Au Cours de 1930

C'est ce que nous apprend le rapport financier rendu public la semaine dernière. — Les revenus bruts sont plus élevés qu'en 1929. — On a dépensé plus d'un demi million de plus que les estimés.

DETTE DE LA PROVINCE \$40,240,520.14

La province du Nouveau-Brunswick a eu un déficit de \$635,129.27 au cours de l'année dernière, atteignant le plus élevé jamais enregistré pour l'année fiscale se terminant le 31 octobre 1930, d'après le rapport financier rendu public la semaine dernière. Les revenus bruts ont été de \$1,542,923.98, une augmentation de \$227,870, et dans les douze mois précédents le surplus s'élevait à \$199,293.36.

La publication de ce rapport est faite d'après la loi d'audit qui exige que le rapport financier de la province soit publié dans les 90 jours qui suivent la clôture de l'année fiscale.

Les revenus de la province, en 1930 ont été de \$1,542,923.98, atteignant le plus élevé jamais enregistré pour l'année fiscale se terminant le 31 octobre 1930, d'après le rapport financier rendu public la semaine dernière. Les revenus bruts ont été de \$1,542,923.98, une augmentation de \$227,870, et dans les douze mois précédents le surplus s'élevait à \$199,293.36.

Les dépenses ont été de \$2,178,053.25, une augmentation de \$227,870, et dans les douze mois précédents le surplus s'élevait à \$199,293.36.

Les dépenses ont été de \$2,178,053.25, une augmentation de \$227,870, et dans les douze mois précédents le surplus s'élevait à \$199,293.36.

Les dépenses ont été de \$2,178,053.25, une augmentation de \$227,870, et dans les douze mois précédents le surplus s'élevait à \$199,293.36.

Les dépenses ont été de \$2,178,053.25, une augmentation de \$227,870, et dans les douze mois précédents le surplus s'élevait à \$199,293.36.

Les dépenses ont été de \$2,178,053.25, une augmentation de \$227,870, et dans les douze mois précédents le surplus s'élevait à \$199,293.36.

Les dépenses ont été de \$2,178,053.25, une augmentation de \$227,870, et dans les douze mois précédents le surplus s'élevait à \$199,293.36.

Les dépenses ont été de \$2,178,053.25, une augmentation de \$227,870, et dans les douze mois précédents le surplus s'élevait à \$199,293.36.

Les dépenses ont été de \$2,178,053.25, une augmentation de \$227,870, et dans les douze mois précédents le surplus s'élevait à \$199,293.36.

Les dépenses ont été de \$2,178,053.25, une augmentation de \$227,870, et dans les douze mois précédents le surplus s'élevait à \$199,293.36.

Les dépenses ont été de \$2,178,053.25, une augmentation de \$227,870, et dans les douze mois précédents le surplus s'élevait à \$199,293.36.

Les dépenses ont été de \$2,178,053.25, une augmentation de \$227,870, et dans les douze mois précédents le surplus s'élevait à \$199,293.36.

NOS POMPIERS ACCOMPLISSENT UN BEAU TRAVAIL

Par une température glaciale les pompiers volontaires d'Edmundston réussissent à maîtriser le feu qui menaçait de détruire maison habitée par M. Jean Albert.

La prompt intervention des pompiers samedi soir dernier et leur travail intelligent ont mis sous contrôle un commencement d'incendie qui menaçait de détruire la maison de M. Jean Albert, habitée par M. Jean Albert, mécanicien au garage Clair Motors.

Par une température très froide, alors que la brise soufflait avec rage, les pompiers d'Edmundston ont pu répondre à un appel pour éteindre un commencement d'incendie chez M. Jean Albert. Il était environ huit heures du soir lorsque M. Albert remarqua la fumée qui commençait à envahir la maison. Le feu était pris au deuxième étage dans une chambre à coucher. Il semblait qu'un court-circuit eût été la cause de cet incendie, car l'électricité a manqué dès le début de l'incendie et le feu faisait surtout son travail là où les fils électriques pénétraient dans la maison.

L'excellent travail de nos pompiers volontaires a vite contrôlé cet incendie qui menaçait de détruire non seulement l'habitation de M. Albert mais les maisons voisines occupées par M. Garfield Larrie et M. E. A. Caldwell.

L'eau a été faite des lances sérieuses aux effets personnels de la famille Albert, ainsi qu'à la maison. Ceux-ci sont partiellement couverts par les assurances.

Vendredi soir les pompiers ont été appelés chez son honneur le maire Campbellton, pour éteindre un feu de cheminée. L'eau a causé certains dommages à l'intérieur de la maison.

Samedi dernier, un autre feu de cheminée a été éteint chez M. J. Edmond Bernier de la rue Rich. Le feu a été éteint par les pompiers de bonne volonté, par leur travail efficace, ont prévenu des dommages sérieux.

Campbellton, 4 février. (Spécial) — C'était grande et joyeuse fête chez les filles de Marie de l'Assomption, le 31 janvier dernier et le 2 février, fête de la Purification de la Sainte-Vierge.

Pour cette fête, la gracieuse chapelle de Notre-Dame de l'Assomption avait revêtu sa plus belle toilette. Les Soeurs de l'Assomption ont été de M. D. de l'Assomption. Puis le exemple été suivi par un grand nombre d'autres, répondant ainsi à l'appel que le bon Dieu ne cesse de nous adresser à l'occasion de sa fête.

Plus que jamais, nous avons besoin de fortes et courageuses vocations, parce que plus que jamais, Messieurs les Curés désirent et demandent des Religieuses pour venir diriger les écoles de leur paroisse. En face de ces besoins pressants, urgents, que d'angoisses de part et d'autre.

On a pris l'habit du postulat le dimanche 28 janvier, à 10 heures, par M. de l'Assomption. Les Soeurs de l'Assomption ont été de M. D. de l'Assomption. Puis le exemple été suivi par un grand nombre d'autres, répondant ainsi à l'appel que le bon Dieu ne cesse de nous adresser à l'occasion de sa fête.

On a pris l'habit du postulat le dimanche 28 janvier, à 10 heures, par M. de l'Assomption. Les Soeurs de l'Assomption ont été de M. D. de l'Assomption. Puis le exemple été suivi par un grand nombre d'autres, répondant ainsi à l'appel que le bon Dieu ne cesse de nous adresser à l'occasion de sa fête.

On a pris l'habit du postulat le dimanche 28 janvier, à 10 heures, par M. de l'Assomption. Les Soeurs de l'Assomption ont été de M. D. de l'Assomption. Puis le exemple été suivi par un grand nombre d'autres, répondant ainsi à l'appel que le bon Dieu ne cesse de nous adresser à l'occasion de sa fête.

On a pris l'habit du postulat le dimanche 28 janvier, à 10 heures, par M. de l'Assomption. Les Soeurs de l'Assomption ont été de M. D. de l'Assomption. Puis le exemple été suivi par un grand nombre d'autres, répondant ainsi à l'appel que le bon Dieu ne cesse de nous adresser à l'occasion de sa fête.

On a pris l'habit du postulat le dimanche 28 janvier, à 10 heures, par M. de l'Assomption. Les Soeurs de l'Assomption ont été de M. D. de l'Assomption. Puis le exemple été suivi par un grand nombre d'autres, répondant ainsi à l'appel que le bon Dieu ne cesse de nous adresser à l'occasion de sa fête.

On a pris l'habit du postulat le dimanche 28 janvier, à 10 heures, par M. de l'Assomption. Les Soeurs de l'Assomption ont été de M. D. de l'Assomption. Puis le exemple été suivi par un grand nombre d'autres, répondant ainsi à l'appel que le bon Dieu ne cesse de nous adresser à l'occasion de sa fête.

EN NOUV.-ECOSSE

Le Chef De Police Et Des Incendies Pre- sente Son Rapport

La police locale a eu à régler 216 cas au cours de 1930. — Les pompiers ont répondu à 21 appels et ont reçu \$318.00 en salaire. — Les pertes par le feu se sont élevées à \$43,694.00. — Le nombre des chômeurs augmente.

\$9,000 PAYES A POWERS & CASEY

Le conseil de ville s'est réuni en assemblée spéciale mardi soir sous la présidence de son honneur le maire Cormier.

Le conseil a décidé de garantir un emprunt de \$13,000 pour le Club Beacher Lée qui est à faire relever la patinoire dans laquelle on placera une structure en acier. On a aussi décidé qu'il serait préférable de planifier un contrat de location de la patinoire à \$45,000 par an, au lieu de \$10,000 à \$13,000.

La ville a reçu une lettre du secrétaire du comté l'avisant que son part dans l'assèment du comté pour l'année 1931 sera de \$6280.30. Sur demande de M. Croighton le Caldwell, la ville a consenti à louer au prix de \$75.00 par an un lot de terre qu'elle possède sur la rue Canada, voisin du magasin Kasser. On y installera un jeu de golf en miniature.

La somme de \$9000, a été votée à M. Powers & Casey en paiement partiel sur leur contrat.

Le maire et le secrétaire-trésorier de la ville ont été autorisés à signer un contrat de location de la patinoire provincial au sujet des travaux effectués sur la Côte de la Montagne. D'après le contrat un exécutif à ces endroits des travaux au montant de \$6,000 dont la moitié sera payée par le gouvernement.

M. Fernan J. Savary a déposé des amendements au budget de 1931. Le conseil des incendies, commissaire des chemins et commissaire des parcs.

Le feu détruit un hôtel, un magasin et un restaurant. — Dommages pour environ \$25,000.

Un grave incendie s'est déclaré vendredi dernier dans l'après-midi, à Eagle Lake, N.B., dans la maison de M. J. P. Clavette. Le feu se communiqua rapidement aux édifices voisins et on crut pour un temps qu'une conflagration inévitable allait détruire tout le village.

Les flammes ont complètement détruit l'Eagle-House, hôtel appartenant à M. Adolphe Cyr, et le magasin de M. George Martin. On estime les dommages à environ \$25,000 partiellement couverts par les assurances. L'origine du feu est encore inconnue.

White & Perry
Proposeur et
Secondeur de
l'Adresse

Assemblée des
Actionnaires de
J. Clark & Son

Le titre des
Evêques Sea
"Excellence"

Une vague de
Froid dans
la région

270 SOUS ZERO

Depuis une semaine le froid a sévi d'une façon constante, dans notre région, et le mercure s'est maintenu sous zéro depuis vendredi dernier.

EN NOUV.-ECOSSE

Le Chef De Police Et Des Incendies Pre- sente Son Rapport

La police locale a eu à régler 216 cas au cours de 1930. — Les pompiers ont répondu à 21 appels et ont reçu \$318.00 en salaire. — Les pertes par le feu se sont élevées à \$43,694.00. — Le nombre des chômeurs augmente.

\$9,000 PAYES A POWERS & CASEY

Le conseil de ville s'est réuni en assemblée spéciale mardi soir sous la présidence de son honneur le maire Cormier.

Le conseil a décidé de garantir un emprunt de \$13,000 pour le Club Beacher Lée qui est à faire relever la patinoire dans laquelle on placera une structure en acier. On a aussi décidé qu'il serait préférable de planifier un contrat de location de la patinoire à \$45,000 par an, au lieu de \$10,000 à \$13,000.

La ville a reçu une lettre du secrétaire du comté l'avisant que son part dans l'assèment du comté pour l'année 1931 sera de \$6280.30. Sur demande de M. Croighton le Caldwell, la ville a consenti à louer au prix de \$75.00 par an un lot de terre qu'elle possède sur la rue Canada, voisin du magasin Kasser. On y installera un jeu de golf en miniature.

La somme de \$9000, a été votée à M. Powers & Casey en paiement partiel sur leur contrat.

Le maire et le secrétaire-trésorier de la ville ont été autorisés à signer un contrat de location de la patinoire provincial au sujet des travaux effectués sur la Côte de la Montagne. D'après le contrat un exécutif à ces endroits des travaux au montant de \$6,000 dont la moitié sera payée par le gouvernement.

M. Fernan J. Savary a déposé des amendements au budget de 1931. Le conseil des incendies, commissaire des chemins et commissaire des parcs.

Le feu détruit un hôtel, un magasin et un restaurant. — Dommages pour environ \$25,000.

Un grave incendie s'est déclaré vendredi dernier dans l'après-midi, à Eagle Lake, N.B., dans la maison de M. J. P. Clavette. Le feu se communiqua rapidement aux édifices voisins et on crut pour un temps qu'une conflagration inévitable allait détruire tout le village.

Les flammes ont complètement détruit l'Eagle-House, hôtel appartenant à M. Adolphe Cyr, et le magasin de M. George Martin. On estime les dommages à environ \$25,000 partiellement couverts par les assurances. L'origine du feu est encore inconnue.

White & Perry
Proposeur et
Secondeur de
l'Adresse

Assemblée des
Actionnaires de
J. Clark & Son

Le titre des
Evêques Sea
"Excellence"

Une vague de
Froid dans
la région

270 SOUS ZERO

Depuis une semaine le froid a sévi d'une façon constante, dans notre région, et le mercure s'est maintenu sous zéro depuis vendredi dernier.

EN NOUV.-ECOSSE

Le Chef De Police Et Des Incendies Pre- sente Son Rapport

La police locale a eu à régler 216 cas au cours de 1930. — Les pompiers ont répondu à 21 appels et ont reçu \$318.00 en salaire. — Les pertes par le feu se sont élevées à \$43,694.00. — Le nombre des chômeurs augmente.

\$9,000 PAYES A POWERS & CASEY

Le conseil de ville s'est réuni en assemblée spéciale mardi soir sous la présidence de son honneur le maire Cormier.

Le conseil a décidé de garantir un emprunt de \$13,000 pour le Club Beacher Lée qui est à faire relever la patinoire dans laquelle on placera une structure en acier. On a aussi décidé qu'il serait préférable de planifier un contrat de location de la patinoire à \$45,000 par an, au lieu de \$10,000 à \$13,000.

La ville a reçu une lettre du secrétaire du comté l'avisant que son part dans l'assèment du comté pour l'année 1931 sera de \$6280.30. Sur demande de M. Croighton le Caldwell, la ville a consenti à louer au prix de \$75.00 par an un lot de terre qu'elle possède sur la rue Canada, voisin du magasin Kasser. On y installera un jeu de golf en miniature.

La somme de \$9000, a été votée à M. Powers & Casey en paiement partiel sur leur contrat.

Le maire et le secrétaire-trésorier de la ville ont été autorisés à signer un contrat de location de la patinoire provincial au sujet des travaux effectués sur la Côte de la Montagne. D'après le contrat un exécutif à ces endroits des travaux au montant de \$6,000 dont la moitié sera payée par le gouvernement.

M. Fernan J. Savary a déposé des amendements au budget de 1931. Le conseil des incendies, commissaire des chemins et commissaire des parcs.

Le feu détruit un hôtel, un magasin et un restaurant. — Dommages pour environ \$25,000.

Un grave incendie s'est déclaré vendredi dernier dans l'après-midi, à Eagle Lake, N.B., dans la maison de M. J. P. Clavette. Le feu se communiqua rapidement aux édifices voisins et on crut pour un temps qu'une conflagration inévitable allait détruire tout le village.

Les flammes ont complètement détruit l'Eagle-House, hôtel appartenant à M. Adolphe Cyr, et le magasin de M. George Martin. On estime les dommages à environ \$25,000 partiellement couverts par les assurances. L'origine du feu est encore inconnue.

White & Perry
Proposeur et
Secondeur de
l'Adresse

Assemblée des
Actionnaires de
J. Clark & Son

Le titre des
Evêques Sea
"Excellence"

Une vague de
Froid dans
la région

270 SOUS ZERO

Depuis une semaine le froid a sévi d'une façon constante, dans notre région, et le mercure s'est maintenu sous zéro depuis vendredi dernier.

EN NOUV.-ECOSSE

Le Chef De Police Et Des Incendies Pre- sente Son Rapport

La police locale a eu à régler 216 cas au cours de 1930. — Les pompiers ont répondu à 21 appels et ont reçu \$318.00 en salaire. — Les pertes par le feu se sont élevées à \$43,694.00. — Le nombre des chômeurs augmente.

\$9,000 PAYES A POWERS & CASEY

Le conseil de ville s'est réuni en assemblée spéciale mardi soir sous la présidence de son honneur le maire Cormier.

Le conseil a décidé de garantir un emprunt de \$13,000 pour le Club Beacher Lée qui est à faire relever la patinoire dans laquelle on placera une structure en acier. On a aussi décidé qu'il serait préférable de planifier un contrat de location de la patinoire à \$45,000 par an, au lieu de \$10,000 à \$13,000.

La ville a reçu une lettre du secrétaire du comté l'avisant que son part dans l'assèment du comté pour l'année 1931 sera de \$6280.30. Sur demande de M. Croighton le Caldwell, la ville a consenti à louer au prix de \$75.00 par an un lot de terre qu'elle possède sur la rue Canada, voisin du magasin Kasser. On y installera un jeu de golf en miniature.

La somme de \$9000, a été votée à M. Powers & Casey en paiement partiel sur leur contrat.

Le maire et le secrétaire-trésorier de la ville ont été autorisés à signer un contrat de location de la patinoire provincial au sujet des travaux effectués sur la Côte de la Montagne. D'après le contrat un exécutif à ces endroits des travaux au montant de \$6,000 dont la moitié sera payée par le gouvernement.

M. Fernan J. Savary a déposé des amendements au budget de 1931. Le conseil des incendies, commissaire des chemins et commissaire des parcs.

Le feu détruit un hôtel, un magasin et un restaurant. — Dommages pour environ \$25,000.

Un grave incendie s'est déclaré vendredi dernier dans l'après-midi, à Eagle Lake, N.B., dans la maison de M. J. P. Clavette. Le feu se communiqua rapidement aux édifices voisins et on crut pour un temps qu'une conflagration inévitable allait détruire tout le village.

Les flammes ont complètement détruit l'Eagle-House, hôtel appartenant à M. Adolphe Cyr, et le magasin de M. George Martin. On estime les dommages à environ \$25,000 partiellement couverts par les assurances. L'origine du feu est encore inconnue.

White & Perry
Proposeur et
Secondeur de
l'Adresse

Assemblée des
Actionnaires de
J. Clark & Son

Le titre des
Evêques Sea
"Excellence"

Une vague de
Froid dans
la région

270 SOUS ZERO

Depuis une semaine le froid a sévi d'une façon constante, dans notre région, et le mercure s'est maintenu sous zéro depuis vendredi dernier.

LES RECETTES
Le plus gros item dans les recettes est celui de la Commission des Liqueurs, montant un revenu net de \$1,542,923.98, une augmentation de plus de \$220,000 sur l'an dernier. L'item suivant le plus important est le revenu de la taxe sur la gas-oil et les licences d'autorisation; ces recettes sont de \$1,525,806.06, ce qui représente une augmentation de plus de \$200,000 sur les recettes de 1929. La taxe sur la gas-oil a rapporté au trésor public la somme de \$652,808.09.

Les droits de successions reçus au cours de l'année dernière s'élevaient à \$198,981.84, une diminution d'environ un tiers sur l'année précédente. Les subsides fédéraux se sont élevés à \$1,298,788.16.

LES DEPENSES
Les dépenses les plus considérables au complet courant ont été faites par le département des Travaux Publics qui a dépensé un demi million de plus que les estimés, soit une somme totale de \$1,943,766.41. L'administration du département des Terres et des Mines a coté la somme de \$334,920.14, c'est-à-dire \$75,000 de plus que les estimés.

Le maintien de la Police provinciale a coté la somme de \$214,295.30 comparée à \$217,558.06 en 1929.

Les dépenses les plus importantes ont été faites par le département des Travaux Publics qui a dépensé un demi million de plus que les estimés, soit une somme totale de \$1,943,766.41.

Le maintien de la Police provinciale a coté la somme de \$214,295.30 comparée à \$217,558.06 en 1929.

Les dépenses les plus importantes ont été faites par le département des Travaux Publics qui a dépensé un demi million de plus que les estimés, soit une somme totale de \$1,943,766.41.

Le maintien de la Police provinciale a coté la somme de \$214,295.30 comparée à \$217,558.06 en 1929.

Les dépenses les plus importantes ont été faites par le département des Travaux Publics qui a dépensé un demi million de plus que les estimés, soit une somme totale de \$1,943,766.41.

Le maintien de la Police provinciale a coté la somme de \$214,295.30 comparée à \$217,558.06 en 1929.

Les dépenses les plus importantes ont été faites par le département des Travaux Publics qui a dépensé un demi million de plus que les estimés, soit une somme totale de \$1,943,766.41.

Le maintien de la Police provinciale a coté la somme de \$214,295.30 comparée à \$217,558.06 en 1929.

Les dépenses les plus importantes ont été faites par le département des Travaux Publics qui a dépensé un demi million de plus que les estimés, soit une somme totale de \$1,943,766.41.

Le maintien de la Police provinciale a coté la somme de \$214,295.30 comparée à \$217,558.06 en 1929.

Les dépenses les plus importantes ont été faites par le département des Travaux Publics qui a dépensé un demi million de plus que les estimés, soit une somme totale de \$1,943,766.41.

Le maintien de la Police provinciale a coté la somme de \$214,295.30 comparée à \$217,558.06 en 1929.

Les dépenses les plus importantes ont été faites par le département des Travaux Publics qui a dépensé un demi million de plus que les estimés, soit une somme totale de \$1,943,766.41.

Le maintien de la Police provinciale a coté la somme de \$214,295.30 comparée à \$217,558.06 en 1929.

Les dépenses les plus importantes ont été faites par le département des Travaux Publics qui a dépensé un demi million de plus que les estimés, soit une somme totale de \$1,943,766.41.

Le maintien de la Police provinciale a coté la somme de \$214,295.30 comparée à \$217,558.06 en 1929.

Les dépenses les plus importantes ont été faites par le département des Travaux Publics qui a dépensé un demi million de plus que les estimés, soit une somme totale de \$1,943,766.41.

Le maintien de la Police provinciale a coté la somme de \$214,295.30 comparée à \$217,558.06 en 1929.

Les dépenses les plus importantes ont été faites par le département des Travaux Publics qui a dépensé un demi million de plus que les estimés, soit une somme totale de \$1,943,766.41.

Le maintien de la Police provinciale a coté la somme de \$214,295.30 comparée à \$217,558.06 en 1929.

Les dépenses les plus importantes ont été faites par le département des Travaux Publics qui a dépensé un demi million de plus que les estimés, soit une somme totale de \$1,943,766.41.

Le maintien de la Police provinciale a coté la somme de \$214,295.30 comparée à \$217,558.06 en 1929.

Les dépenses les plus importantes ont été faites par le département des Travaux Publics qui a dépensé un demi million de plus que les estimés, soit une somme totale de \$1,943,766.41.

Le maintien de la Police provinciale a coté la somme de \$214,295.30 comparée à \$217,558.06 en 1929.

Les dépenses les plus importantes ont été faites par le département des Travaux Publics qui a dépensé un demi million de plus que les estimés, soit une somme totale de \$1,943,766.41.

Le maintien de la Police provinciale a coté la somme de \$214,295.30 comparée à \$217,558.06 en 1929.

Les dépenses les plus importantes ont été faites par le département des Travaux Publics qui a dépensé un demi million de plus que les estimés, soit une somme totale de \$1,943,766.41.

Le maintien de la Police provinciale a coté la somme de \$214,295.30 comparée à \$217,558.06 en 1929.

Les dépenses les plus importantes ont été faites par le département des Travaux Publics qui a dépensé un demi million de plus que les estimés, soit une somme totale de \$1,943,766.41.

Le maintien de la Police provinciale a coté la somme de \$214,295.30 comparée à \$217,558.06 en 1929.

Les dépenses les plus importantes ont été faites par le département des Travaux Publics qui a dépensé un demi million de plus que les estimés, soit une somme totale de \$1,943,766.41.

Le maintien de la Police provinciale a coté la somme de \$214,295.30 comparée à \$217,558.06 en 1929.

Les dépenses les plus importantes ont été faites par le département des Travaux Publics qui a dépensé un demi million de plus que les estimés, soit une somme totale de \$1,943,766.41.

Le maintien de la Police provinciale a coté la somme de \$214,295.30 comparée à \$217,558.06 en 1929.